

RECOMMANDATIONS POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER SCIENTIFIQUE

POUR LA DEMANDE D'INSCRIPTION EN THESE

Lors du dépôt de demande d'inscription en thèse que chaque candidat(e) dépose sur la plateforme *Ecandidat*, l'étudiant(e) doit présenter un projet détaillé de sa recherche. Nous l'invitons à se conformer le plus possible, avec l'aide du directeur ou de la directrice de thèse choisi(e), aux recommandations suivantes, afin de permettre au bureau de l'Ecole Doctorale de se prononcer rapidement dans un sens favorable à l'inscription :

_ Le projet (de 5 à 6 pages maximum) doit clairement situer la démarche engagée dans le panorama scientifique de la discipline et du domaine de recherche. Une première partie du projet doit présenter brièvement (1 p. à 1, 5 p.) « l'état de l'art » de la question retenue par le futur doctorant, et les références et positionnements des principaux auteurs qui inspirent sa démarche.

_ Une bibliographie d'orientation doit compléter cette présentation (les références listées doivent être citées dans le corps même du projet).

_ La présentation du projet personnel du (de la) doctorant(e) doit permettre au bureau d'avoir une idée précise de son originalité et de sa « faisabilité », c'est-à-dire de la capacité du futur doctorant de réaliser sa recherche dans un délai imparti de 3 ans, en conformité avec l'arrêté du 25 mai 2016. Le projet exposé doit donc répondre aux critères suivants :

- Exposer avec clarté et simplicité (en évitant le « jargon » théorique accessible aux seuls spécialistes) la problématique générale et l'intérêt du sujet pour le chercheur lui-même. Donner une liste de mots-clés permettant de situer la recherche prévue.
- Mettre en valeur l'originalité de la recherche, son apport au regard des travaux publiés dans le même domaine scientifique.
- Exposer avec précision le terrain et les méthodes d'investigations (par exemple : échantillon de personnes retenues pour les enquêtes orales, types de sources d'archives ou d'œuvres étudiées, ...), d'expérimentation et de réflexions heuristiques utilisées pour la réalisation du projet.
- Indiquer les conditions matérielles nécessaires (ex : une thèse utilisant l'électroencéphalographie doit indiquer si le matériel est disponible au sein du laboratoire,...)
- Un plan prévisionnel des grandes divisions de la thèse est souhaitable.
- Fournir un échéancier échelonnant les phases de travail et préciser si la recherche requiert des séjours hors de l'académie de Nice.
- Enfin, mentionner, le cas échéant, s'il est prévu de poursuivre la recherche dans le cadre d'une codirection / cotutelle / bourse de mobilité avec séjour à l'étranger. Dans ce dernier cas, il conviendra de préciser la durée envisagée du séjour à l'étranger et l'établissement qui sera partenaire de la recherche.

Le bureau de l'Ecole Doctorale se réserve le droit d'écarter tout dossier qui ne satisferait pas à ces critères.